Objekttyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **104 (1968)**

Heft 5

PDF erstellt am: **25.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

5

Montreux, le 9 février 196

396

Organe hebdomadaire
de la Société pédagogique
de la Suisse romande

éducateur

et bulletin corporatif

Dans tous les pays du monde, les enfants s'amusent de la même façon. Ici, des petits Esquimaux du Grand Nord canadien.

Photo Paul Almasy, obligeamment communiquée par l'Organisation mondiale de la santé

Communiqués urgents

VAUD

Situation dans les communes

« Educateur » N^{os} 2, 3 et 4

Communes	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R
Bex, village	non	400	1,2	—	oui	non	non	oui	oui	oui	oui	oui	non	non	non	non	non	non
Bex, hameau	oui	—	1,2	—	non	non	non	non	oui*	oui*	oui*	non	non	oui	oui	non	non	non
Servion	oui	—	1,4	—	non	non	non	non	oui	non	non	non	oui	oui	non	non	non	oui

Postes au concours

Pour les modalités de postulation voir *Feuille des Avis officiels* du 2 février 1968.

La liste principale a paru dans la *Feuille des Avis officiels* du **30 janvier 1968**.

BLONAY. Institutrice primaire. Entrée en fonction : avril 1968.

BLONAY - SAINT-LÉGIER (Cercle scolaire intercommunal.) Maître ou maîtresse de classe de développement. Entrée en fonction : avril 1968. Les candidates voudront bien adresser un double de leur lettre de candidature à M. Jean-Pierre Nicolet, président de la Commission scolaire, 1807 Blonay.

BRENLES, CHAVANNES, CHESALLES et SARZENS Cercle scolaire). Instituteur primaire à Chesalles. Entrée en fonction : 16 avril 1968.

CORBEYRIER. Instituteur primaire. Entrée en fonction : début de l'année scolaire.

CORSIER s/VEVEY. Institutrices primaires. Entrée en fonction : 16 avril 1968.

DAILLENS. Instituteur primaire. Entrée en fonction : printemps 1968.

ÉTAGNIÈRES. Institutrice primaire. Entrée en fonction : 16 avril 1968.

GRANDCOUR. Maîtresse semi-enfantine. Entrée en fonction : avril 1968.

LES CLÉES. Institutrice primaire. Entrée en fonction : printemps 1968.

LUTRY. Institutrices primaires. Maîtresse enfantine à **Corsy**. Entrée en fonction : 16 avril 1968.

MIES et TANNAY. Instituteur ou institutrice primaire à Mies. Entrée en fonction : 16 avril 1968.

PRANGINS. Institutrice primaire. Entrée en fonction : 16 avril 1968.

PRÉVERENGES. Institutrices primaires. Entrée en fonction : 16 avril 1968.

ROMAINMÔTIER. Maître de classe supérieure. Entrée en fonction : 16 avril 1968.

SAINTE-CROIX. Institutrice primaire, à **l'Auberson**. Entrée en fonction : 16 avril 1968.

SAINT-SULPICE. Instituteur primaire. Entrée en fonction : 16 avril 1968. Obligation d'habiter la commune.

VILLARS-LE-TERROIR. Maîtresse semi-enfantine. Entrée en fonction : 16 avril 1968.

AVMG

Les dates des relâches n'ayant pas été fixées uniformément dans le canton, le cours de ski prévu du 17 au 19 février **est supprimé** cette année.

GENÈVE

On cherche

Vingt-quatre syndicalistes latino-américains de l'enseignement primaire et secondaire inférieur (syndicats chrétiens CLASC), arrivent à Genève dimanche 18 février.

Des chambres sont cherchées pour loger gratuitement ces collègues (nuits des 18 au 19 et 19 au 20 février).

Inscriptions prises à l'adresse suivante :

SPG, Ferme Dufour, 1214 Vernier, tél. 41 27 83

NEUCHATEL

Mise au concours

La Société pédagogique neuchâteloise, en application de la décision prise à l'assemblée extraordinaire du 24 mai 1967 à Neuchâtel, met au concours le poste

d'**ADMINISTRATEUR SPN**
à temps partiel

Les candidats doivent être membres de la société. Le cahier des charges provisoire peut être consulté auprès des membres du Comité central et des présidents de sections.

Les postulations sont à adresser à Marcel Jaquet, président cantonal SPN, Prairie 10, La Chaux-de-Fonds, jusqu'au 24 février 1968.

L'enveloppe portera la mention « Postulation ».

Le Comité central.

Dates à retenir

Lundi 26 février 1968 à 20 heures, Restaurant Beau-Rivage à Neuchâtel : assemblée des délégués SPN et SPN/VPOD. Ordre du jour : statutaire.

Samedi 9 mars 1968 dès 8 heures, à Couvet, assemblée trisannuelle SPN et SPN/VPOD, et assemblée de la SNTM et RS. Ordre du jour : sera publié ultérieurement.

Le congé nécessaire sera sollicité auprès des autorités scolaires.

Samedi 16 mars 1968 à Yverdon, assemblée des délégués SPR.

EDITORIAL

Un conseiller d'Etat nous écrit

A la suite de notre éditorial du 12 janvier, consacré on s'en souvient au laborieux avènement de l'Ecole romande, Monsieur le conseiller d'Etat Chavanne nous a fait parvenir la lettre suivante :

Monsieur le rédacteur,

J'ai lu dans votre éditorial que vous vous étonniez que « tel conseiller d'Etat » ait accepté d'aller à Berne comme conseiller national.

Le fait que tous les conseillers d'Etat romands chargés des Départements de l'instruction publique, à l'exception d'un seul, aient été mandatés comme conseillers nationaux, est extrêmement significatif : il prouve que l'avenir de l'école suisse, dans tous ses ordres d'enseignement, dépend maintenant également de la Confédération. Un seul exemple illustre cette évidence : les subventions fédérales, pour le Département de l'instruction publique genevois, qui étaient de Fr. 1.386.419.— en 1960, atteindront Fr. 12.100.000.— en 1968. Et ce mouvement ira s'accélérant.

Je pense que cette intervention fédérale, si heureuse et si souhaitée, justifie amplement l'obligation devant laquelle se sont trouvés les chefs cantonaux de l'instruction publique d'aller eux-mêmes à Berne défendre la cause de notre jeunesse : assurance invalidité des mineurs, allocations d'études, aide aux universités, loi sur la formation professionnelle, etc. ; et je dois ajouter l'organisation de la recherche fondamentale nationale et internationale.

Peut-être vos lecteurs seraient-ils intéressés par ma réponse ?

Veuillez agréer, Monsieur le rédacteur, avec mes vœux sincères pour la Société pédagogique romande et votre journal, l'assurance de mes sentiments dévoués.

André Chavanne.

Flatté de compter Monsieur le conseiller d'Etat Chavanne au nombre des lecteurs de l'« Educateur », nous le remercions non moins sincèrement d'avoir pris le temps de nous faire part de son opinion, malgré ses responsabilités si absorbantes. Ce n'est pas souvent que notre organe corporatif a l'honneur de compter un conseiller d'Etat parmi ses correspondants, aussi nous sommes-nous fait un plaisir tout particulier de publier la mise au point qu'il nous a aimablement adressée.

Monsieur le conseiller d'Etat ne nous en voudra pas cependant de l'assortir de quelques commentaires.

Nous ne pensions pas en effet avoir exprimé de l'étonnement que tel chef de Département de l'instruction publique soit appelé à siéger à Berne. Pourquoi de l'étonnement ? Tous les magistrats qui ont pu se sentir concernés par notre article ont été brillamment plébiscités, et leur élection n'a été dans aucun cas une surprise. Loin d'être étonné, et encore moins déçu, nous sommes au contraire heureux que cinq responsables sur six d'un dicastère auquel nous sommes particulièrement intéressé puissent, sous la Coupole, tout à la fois défendre les intérêts éducatifs de leur canton et nouer entre eux les liens « au sommet » si favorables à l'avenir de l'Ecole romande.

Ceci dit, nous ne pouvons que renouveler la question qui concluait notre propos : comment ces magistrats, occupés à la fois par l'administration courante de leur département, par les problèmes d'adaptation toujours plus aigus que pose sur le plan cantonal « l'explosion scolaire », et par leur mandat fédéral, pourront-ils trouver la liberté d'esprit nécessaire à mûrir, en plus, les questions tout aussi complexes soulevées par l'harmonisation scolaire intercantonale ?

Si la coordination scolaire n'a pas fait jusqu'ici tous les progrès espérés, ce n'est certes pas par refus d'examen des problèmes de la part de nos dirigeants cantonaux, qui tous se sont exprimés publiquement de façon très nette en sa faveur. C'est qu'ils ont été contraints de choisir, dans l'éventail des tâches, un ordre d'urgence imposé par la limite de leurs forces et de leur disponibilité. Et que l'Ecole romande, jusqu'ici, n'a pas bénéficié de la priorité. Tout simplement. Ce n'est pas critiquer quiconque que de le constater.

Mais, cela étant, pourquoi n'avoir pas voué une attention plus grande aux propositions de ceux qui souhaitent la mise sur pied d'un organe coordinateur intercantonal, tel celui décrit en détail dans le rapport présenté au Congrès SPR de Montreux, en 1966 (« Educateur » du 10-6-66, p. 383) ? Cet organe, dont le ressort serait une petite équipe de hauts fonctionnaires dégagés de toute autre responsabilité, déchargerait très largement les conseillers d'Etat dans ce domaine. Mandaté de façon très souple, jouissant d'une grande liberté de manœuvre, ce cénacle pourrait enfin **conduire** le processus d'harmonisation, coordonner les efforts des milieux officiels et corporatifs, réunir la documentation, informer l'opinion, bref polariser toutes les volontés éparses qui n'attendent que d'être encadrées.

Nous savons que ce mode de faire n'a pas l'assentiment de tous les milieux dirigeants. Un fonctionnaire supérieur nous l'a fait remarquer assez vertement en réponse à l'éditorial précité. Sans doute ces réticences et la prudente voie d'approche jusqu'ici suivie ont-elles des raisons qui nous échappent.

Nous terminerons donc par une question précise, trop heureux si M. Chavanne lui-même, ou l'un de ses collègues, voulait bien faire à l'« Educateur » l'honneur d'une réponse: que pensent nos chefs de départements cantonaux de l'institution d'un **Conseil romand d'organisation scolaire,** tel que celui unanimement demandé par la SPR au Congrès de Montreux ?

J.-P. Rochat.

La nouvelle chance du maître primaire

M. Fritz Muller-Guggenbühl, directeur d'Ecole normale à Thoune, a écrit dans le « Schweizer Spiegel »[1] un article dont nous sommes heureux de donner l'essentiel ici. Le Dr Muller a passé trois années en Amérique du Nord, de 1949 à 1952, et y est retourné en septembre et octobre 1966 pour un voyage d'études dans les milieux universitaires. Il a été très frappé, lors de son deuxième voyage, des changements qui s'étaient produits quant au statut du maître primaire, en passe de devenir, tout autant que ses collègues des degrés plus « élevés » de l'enseignement, l'un des moteurs de l'extraordinaire expansion économique américaine. Le plan de l'article tient en trois thèses lapidaires : 1. L'importance d'avoir de bons instituteurs primaires a été de tout temps reconnue. 2. Le recrutement de bons instituteurs est aujourd'hui difficile. 3. Pourquoi l'exemple américain laisse espérer que le recrutement s'améliorera.

1. L'importance d'avoir de bons instituteurs primaires a été de tout temps reconnue

Les expériences faites dans les pays en voie de développement ont montré que s'il était relativement facile de fournir ces pays en usines, tracteurs et capitaux, ces efforts étaient peine perdue si ces prestations matérielles ne trouvaient pas pour les utiliser des gens scolarisés, sachant au moins lire et écrire.

Chez nous, en Suisse, l'instruction populaire est une chose qui va tellement de soi que nul n'en mesure plus les bienfaits. Beaucoup de nos contemporains, quand il s'agit de juger la fonction enseignante, ressemblent à l'homme qui prétendait que la lune était beaucoup plus importante que le soleil, parce qu'elle brille la nuit, quand il fait sombre, tandis que le soleil éclaire en plein jour. Ils ont en effet grande considération pour les échelons supérieurs de l'enseignement qui s'enfoncent dans l'obscurité du savoir inexploré, mais oublient l'importance de l'éducation de base sans laquelle toute vie sociale serait actuellement impensable.

La plupart des objectifs que se fixaient il y a 150 ans les pionniers de l'éducation populaire sont aujourd'hui atteints : c'est grâce à l'école publique que fonctionnent l'Etat, l'économie et l'armée. L'électeur peut s'informer sans suivre lentement du doigt la documentation imprimée. La vendeuse est capable d'additionner mentalement trois, quatre prix différents. Et même le plus petit des détachements militaires trouvera en son sein un homme capable de marcher à la carte, sans confondre un sentier avec une courbe de niveau !

Mais l'empreinte de l'école populaire est encore plus marquée en ce qui touche la formation de la personne. Demandez-vous un peu, chers lecteurs, lesquels de vos maîtres ont le plus contribué à faire de vous ce que vous êtes. Si l'on classait les réponses obtenues selon l'âge des interpellés, on s'apercevrait très probablement que plus on s'avance en âge, plus on reconnaît que l'influence scolaire décisive a été exercée dans les jeunes années.

Le gymnasien subit l'empreinte de ses professeurs plus consciemment et plus intensivement que le garçonnet de 3e primaire celle de sa maîtresse. Ce n'est pourtant qu'une apparence, démentie par la psychologie moderne, qui établit formellement que les traits dominants de la personnalité se dessinent dans la petite enfance. L'enfant n'en a que très rarement conscience, mais il n'en est pas moins modelé : ce sont des semences qui mettent de longues années à germer.

Les conceptions rationalistes qui faisaient loi dans le dernier tiers du siècle passé et qui ne prisaient guère que les résultats mesurables et réduisibles en formules, attribuaient à l'école primaire une mission limitée à l'acquisition de connaissances utilitaires : lecture, écriture et calcul. Les influences formatrices de la personnalité, croyait-on, étaient l'affaire des degrés supérieurs, les seules écoles vraiment importantes.

Les théories modernes fondées surtout sur la psychologie des profondeurs ont corrigé cette vision des choses. Nous savons aujourd'hui que le maître primaire a au moins autant d'influence sur la formation de la personne que le maître gymnasial ou le professeur d'université. La majorité de nos contemporains n'ont toutefois pas encore pris conscience de cette vérité, ni la majorité des maîtres primaires eux-mêmes, qui continuent à croire leur tâche mineure. La preuve, c'est qu'on rencontre parfois des instituteurs qui, lorsqu'ils se trouvent en discussion avec des universitaires, s'effacent modestement, non sans une certaine gêne, prétendant qu'ils sont « seulement » instituteurs. Le seulement est un anachronisme. Que dirait-on d'un pédiatre qui s'excuserait, face à des collègues d'autres spécialités, d'être « seulement » médecin pour enfants ?

En Suisse, la formation des maîtres primaires ne comporte, après la 9e classe, que 4 à 5 années d'études, celle d'un maître secondaire 7 à 8 ans, celle d'un maître de gymnase 9 à 10 ans.

Aux Etats-Unis, la plus grande partie des instituteurs reçoit la même formation que les enseignants des degrés ultérieurs. Le salaire ne dépend pas du degré où l'on enseigne, mais du grade universitaire atteint par l'enseignant.

Je ne veux dire par cela qu'il faille nécessairement prolonger la formation de l'instituteur suisse. Au contraire, je suis d'avis que la formation de base actuelle est suffisamment longue, à condition de la compléter à intervalles réguliers par des stages ultérieurs de perfectionnement.

S'il est vrai qu'en Allemagne, ou dans d'autres pays dont le style de vie peut se comparer au nôtre, le maître primaire est astreint à des études aussi intensives et « académiques » que le maître secondaire ou gymnasial, il me semble toutefois que cet allongement des études est une fausse conclusion tirée de prémisses valables : le fait que le travail de l'instituteur soit tout aussi important, tout aussi lourd de conséquences que celui des maîtres des degrés plus élevés ne signifie pas que la préparation à ce travail doive avoir la même durée.

Les maîtres secondaires et surtout gymnasiaux doivent, s'ils veulent être à la hauteur de leur tâche, accomplir des études spéciales poussées très avant. La formation pédagogique et méthodologique particulière au maître primaire n'est pas moins importante, mais elle s'acquiert plus difficilement par anticipation ; son acquisition est étroitement liée à l'expérience et à la maturité personnelle de l'instituteur débutant. Si elle devait s'obtenir par des études universitaires, elle courrait le risque de se perdre dans le verbalisme dogmatique et de voiler de jargon pseudoscientifique la simple réalité.

2. Il est difficile aujourd'hui d'avoir de bons instituteurs

Dans son livre illustré « La patrie en affiches », Friederich Durrenmatt montre un pauvre bougre sans tête, sans bras et sans jambes, cahoté sur une petite voiture de cul-de-jatte, avec la suscription : « Toi aussi tu peux devenir instituteur ».

Cette image peu flatteuse n'est pas à mon avis une caricature de la vérité ; elle semble plutôt le reflet d'une préoccupation singulièrement actuelle, celle en tout cas de tous

[1] Schweizer Spiegel, revue mensuelle, Hirchengraben 20, Zurich.

ceux qui portent la responsabilité d'assurer la relève du personnel enseignant.

Il y a trente ans, le clivage des bons élèves secondaires entre gymnasiens et normaliens était surtout fonction des conditions sociales. La profession d'instituteur était une promotion sociale. L'Ecole normale et son débouché naturel inspiraient confiance au paysan, à l'employé et à l'ouvrier ; la longue route aride conduisant au doctorat, via le gymnase, la maturité et l'université, ne les tentait que rarement.

Personne ne regrettera que nos gymnases soient beaucoup moins qu'autrefois des « écoles de classe ». Mais cette évolution a naturellement des conséquences fâcheuses sur le recrutement des normaliens. A part quelques exceptions, l'élite intellectuelle des élèves secondaires — respectivement l'élite des bacheliers dans les cantons où la formation des maîtres primaires passe par le gymnase — ne s'intéresse pas à l'enseignement primaire.

Le fait que ceci soit valable dans une bien plus faible mesure pour les jeunes filles est facile à comprendre. En envoyant leur fille à l'Ecole normale, les parents lui procurent une formation d'école moyenne, bien adaptée à sa féminité, qui débouche sur une profession bien considérée parmi les professions féminines, offrant en outre de larges facilités culturelles et même la possibilité d'études universitaires ultérieures. Et pourtant des considérations de prestige social ne sont pas sans menacer aussi le recrutement des bonnes institutrices. Dans l'optique des familles « bien », le gymnase est la « Jaguar », l'Ecole normale la « VW » !

Il n'est pas possible d'exposer ici toutes les raisons qui entravent le recrutement des maîtres primaires. Il semble bien plus intéressant de faire état des observations et des expériences réunies aux Etats-Unis, car elles montrent qu'une chance nouvelle s'offre à l'instituteur, qui va fortement revaloriser sa fonction :

3. C'est à l'école primaire qu'il appartient de poser les bases du « haut savoir »

Quels sont les principaux changements survenus aux Etats-Unis dans le domaine scolaire dans l'intervalle de 15 ans qui séparent mes deux séjours ?

Ce qui saute aux yeux, c'est la considération nouvelle qui s'attache à l'école primaire. L'automne dernier, par exemple, une proportion plus élevée qu'auparavant de diplômés de l'Université de Philadelphie ont choisi l'enseignement primaire. D'autre part, la tendance très marquée à la féminisation du corps enseignant primaire a été stoppée. Aux USA la profession d'instituteur attire maintenant des gens qui n'avaient jamais songé, il y a quelques années encore, à faire carrière dans l'enseignement populaire.

La raison principale de cette évolution réjouissante réside dans la prise de conscience que l'enseignement primaire joue un rôle décisif en posant les bases fondamentales de la formation spécialisée ultérieure.

J'ai montré plus haut l'influence capitale de l'éducation primaire sur la formation de la personnalité. Cette affirmation n'est plus guère combattue aujourd'hui. En revanche, ce qui est nouveau, c'est le sentiment que le maître primaire peut donner des connaissances déterminantes, qui, à condition d'être bien enseignées, facilitent considérablement l'appréhension subséquente des grandes lois scientifiques. Il vaut la peine d'examiner de près cette idée, car il n'y a pas de doute que les nouvelles méthodes qui en découlent pourront régénérer fortement, chez nous aussi, l'enseignement primaire.

Quand une jeune maman, dans un train, tient ce langage à sa fillette de quatre ans : « Regarde, Zizi, le vouvou voyage aussi dans le tchitchi ! », les voyageurs qui l'entendent éprouvent un certain malaise à l'ouïe de ce petit nègre enfantin, désagréable et démodé. Ils sont d'avis que si l'on doit adapter ses paroles à la compréhension des enfants, il faut en principe utiliser avec eux les mots propres et le mode d'expression des adultes. Le langage bébé, à l'usage particulier des petits, n'est maintenant plus de mise.

On peut en dire autant de ce qui touche à l'éducation sexuelle : un garçonnet de cinq ans ne peut concevoir les processus de la procréation et de la naissance de la même manière que l'adulte. Mais si ce qu'on lui en dit doit être à sa portée, il n'est plus question de lui parler de cigogne, ou de quoi que ce soit d'autre qui doive être démenti et corrigé plus tard.

Au dire des Américains, c'est particulièrement dans le domaine scientifique que l'enseignement primaire en est resté à la méthode de la cigogne. Il faudrait que cela change. « Dès le début dans l'optique définitive, mais de manière appropriée et en doses adaptées à la compréhension enfantine », tel est le mot d'ordre qui doit inspirer l'enseignement scientifique élémentaire. Une publication éditée par l'Association des maîtres de sciences américains, « Theory into Action », contient ceci : « L'enseignement de base en mathématiques et en sciences est suranné. Nous sommes persuadés que c'est justement dans les premières années d'école que la compréhension pour le travail scientifique peut être le mieux éveillée. »

Il semble bien que nous sommes en présence d'une évolution fascinante dans la recherche de nouvelles méthodes. Aux Etats-Unis et au Canada, des savants éminents s'intéressent à la mise au point de ces nouvelles possibilités didactiques. « Comment faut-il présenter ma branche, ma physique nucléaire, mon archéologie, ma biologie, se disent ces spécialistes, pour que la simplification et l'adaptation nécessaires au degré primaire ne dénaturent pas la réalité ? Comment puis-je obtenir que l'enfant ait d'emblée une juste notion de la chose, sans passer par une figuration provisoire qui introduise dans son esprit des conceptions erronées ? »

Ces soucis se traduisent déjà dans les faits :

Le nouveau plan d'études pour l'enseignement des sciences aux écoles primaires américaines, par exemple, est fondé sur douze principes fondamentaux de la théorie scientifique. En voici le premier : « Chaque matière est un assemblage de particules élémentaires qui, sous certaines conditions, peuvent se transformer en énergie et vice versa ».

Tout l'art de l'enseignement primaire va donc consister à présenter, sans les fausser, ces concepts fondamentaux, en trouvant les termes, les explications et les exemples appropriés.

C'est ainsi que la base pour la compréhension d'une réaction linéaire sera présentée à l'élève de douze ans à l'aide de dominos : on les place debout à deux centimètres d'intervalle, puis on donne au premier un léger choc.

La « mathématique nouvelle », souvent mise en cause, ne procède pas autrement. Elle aussi se préoccupe d'introduire dès le début les catégories, les modes de pensée définitifs, sans passer d'abord par des conceptions faussement simplifiées qu'il faudra redresser plus tard. « Unité de doctrine du jardin d'enfants à l'université» tel est le «motto» de l'Association française des professeurs de mathématiques.

Voici par exemple un dialogue classique entre maître et élèves, lors de la leçon de calcul :

— « Combien font 3 + 5 ? »
— « 8 ».
— « Combien font 5 — 3 ? »
— « 2 ».

Mais si un élève demande à cet instant combien font 3 — 5, le maître répondra : « Ça ne va pas ! ». Il éveille ainsi chez l'enfant l'impression qu'il y a des calculs « qui ne vont pas ». Et dès ce moment, et pendant 6 ans, l'enfant va rencontrer des calculs « qui n'iront pas » ! Comment s'étonner si les

élèves de 14 ans ont de la peine ensuite à comprendre les nombres négatifs !

Un maître de physique à qui l'on demandait de dénoncer d'autres erreurs de ce genre commises par l'enseignement primaire insistait sur la nécessité de distinguer, dès le début, la différence entre la masse et le poids d'un corps.

Il va de soi que ce qui vaut pour le domaine scientifique vaut également pour les autres secteurs de l'éducation. Citons par exemple les efforts pour renouveler l'éducation religieuse. Au lieu de présenter à l'enfant des notions provisoires qu'il faudra démentir ensuite, telles que la vision du Bon Dieu à barde blanche sur un trône d'or et entouré d'anges voletants, une méthodologie nouvelle tend à éveiller la compréhension du symbole.

J'ai vu aux Etats-Unis un maître qui s'efforçait de faire comprendre à des enfants de 3e année les concepts littéraires « épique » et « dramatique », ou plus modestement dit, ouvrait la voie à cette compréhension. Il faisait sentir aux élèves comment l'un des poètes prend tout son temps pour décrire les choses et s'attarder sur les détails, tandis que l'autre pousse hâtivement l'action, laissant tomber tout élément qui la ralentirait.

Un autre maître, dans une leçon de géographie, en 4e année, montrait comment les civilisations avaient pris naissance dans les plaines fertiles. En lui faisant trouver les raisons de ce phénomène, il préparait l'enfant à une compréhension profonde des faits de géographie humaine.

Conclusion : Revalorisation de l'enseignement primaire

Les travaux qui ont commencé en Amérique pour la conversion de l'enseignement de base dans le sens exposé plus haut sont à mon avis beaucoup plus significatifs que le perfectionnement des moyens techniques. L'amélioration de ces auxiliaires techniques fait songer à une série mathématique infinie, qui serait aujourd'hui à la valeur 1,11111. A chaque instant quelqu'un ajoute à l'arsenal des moyens un nouvel auxiliaire plus raffiné encore, inscrivant ainsi un nouveau 1 à la suite des autres. Il n'y a pas de raison pour que cela s'arrête. Mais le gain réalisé par là n'a finalement plus guère de signification, car la limite subsiste, la limite constituée par les facultés d'assimilation de l'enfant et l'habileté didactique du maître.

Combien plus effective serait une coopération des chercheurs et des maîtres qui tendrait à mettre au point une pédagogie tenant compte à la fois des possibilités d'appréhension de l'enfant et de la nécessité d'enseigner des bases scientifiquement exactes. Le chercheur qui se vouera à ce travail posera les fondements mêmes du développement ultérieur de la science de pointe. Le maître qui y réussira sera un précieux émule de Pestalozzi !

Cette nouvelle conception du rôle de l'école primaire a déjà gagné des personnalités éminentes à la cause de cet enseignement. L'école primaire, disent celles-ci, est d'une efficacité décisive pour toute la scolarité, car c'est là que se posent les fondements vrais ou faux de tout développement éducatif.

Cette valorisation de l'école primaire se fera sentir aussi en Suisse, amenant ainsi une chance nouvelle pour l'instituteur : beaucoup de maîtres de valeur se sentent aujourd'hui comme relégués sur une voie de garage. Ils envient les chercheurs, ces privilégiés qui œuvrent à la pointe de la découverte et du développement.

Le renouveau qui se manifeste aux USA à l'égard de l'école primaire montre que ce complexe de repli dans l'ombre n'a plus de raison d'être. Le front de la recherche passe aujourd'hui par chaque classe primaire.

Dr F. Muller-Guggenbühl.
Traduit par JPR.

Ecole ou communauté éducative ?

par B. Girod de l'Ain (Le Monde, sélection hebd, No 962, 23 mars, No 963, 30 mars 1967.)

J'entre dans l'école : personne pour me renseigner ; pas de cerbère qui barre l'entrée. Un enfant apparaît dans un couloir, puis un autre. Ils n'ont pas l'air pressé. Pas de surveillant. Stupéfiant ! Où donc avons-nous rendez-vous ? Plus personne. J'erre dans les couloirs, sans découvrir de représentant de l'autorité. Enfin le bruit me guide vers le groupe que j'avais perdu.

« Messieurs, déclarait justement le proviseur, vous êtes ici dans la salle de réunion des adultes, voici leur cafeteria ». Décidemment, ce court voyage en avion nous a fait franchir d'énormes distances psychologiques. Une école sans surveillance et ouverte aux adultes de toutes professions. Où sommes-nous ? Bien près et bien loin : en Angleterre.

Entrée libre à Ivanhoe

Ce collège secondaire Ivanhoe à Ashby de la Zouch est même très ouvert aux adultes : 1260 y sont inscrits, soit près du double du nombre d'élèves (750). Le proviseur qui nous donnait ces chiffres avec fierté ne paraissait nullement effrayé d'avoir à « traiter » une telle population.

« L'école semble un milieu clos, imperméable aux expériences du monde... En tout lieu, des immenses agglomérations urbaines jusqu'aux plus petits hameaux, l'école doit être un centre de diffusion et de culture ». Ces vues si justes ont été exprimées il y a vingt ans, non pas en Angleterre, mais en France, dans l'exposé des motifs du projet Langevin-Wallon de réforme de l'enseignement. Curieusement, à la même époque mais dans un style moins littéraire, l'Education Act, promulgué en Grande-Bretagne en 1944 disait la même chose : « C'est le devoir de chaque autorité locale d'assurer dans sa circonscription les moyens adéquats pour la post-éducation » (further education).

La comparaison entre les deux textes est d'ailleurs fort intéressante. Tandis que les auteurs du projet français, préoccupés avant tout de réforme scolaire, n'avançaient que de généreuses mais bien vagues suggestions sur l'extension de « l'éducation populaire », le législateur anglais fixait carrément trois missions statutaires à l'enseignement public : assurer l'éducation primaire, l'éducation secondaire et la post-éducation, la même importance étant accordée aux trois : « Une éducation efficace doit être disponible à ces trois étapes afin de répondre aux besoins de la population ».

Cette offre d'éducation aux aspirants de tous âges se fait sous deux formes nettement distinctes outre-Manche : « académique » et libre. La première consiste à permettre à des adultes ou à des jeunes gens qui travaillent de poursuivre ou de reprendre des études les amenant à des diplômes.

(...) Alors qu'en France le mot éducation ne recouvre en fait que l'enseignement, il en va tout autrement en Angleterre. Pour les adultes, dit le texte de 1944, il faut « une éducation à temps complet et à temps partiel pour ceux qui ont dépassé l'âge de la scolarité obligatoire ; des occupations de loisir comprenant un entraînement culturel des activités récréatives ». L'école où l'on vient s'amuser ou se distraire

le soir ! « Ahurissant » disent les Français venus voir l'organisation anglaise dans le comté de Leicester, le plus avancé dans ce domaine.

Une conception qui avait déjà été expérimentée à partir de 1935 dans les zones rurales du comté de Cambridge a été reprise et étendue dans celui de Leicester. L'idée de départ n'est qu'une constatation de bon sens : propriété de la communauté, l'école doit être à sa disposition. C'est simple, mais cela mène loin.

Dans sept établissements secondaires du Leicestershire ont été fondés des « community college ». Tout adulte ou jeune de plus de quinze ans peut en être membre. Peuvent également y adhérer collectivement les associations culturelles ou sportives de la ville.

(...) Quel est le programme ? Ce que réclament les adhérents, qui pour faire partie du « community college » payent 2 francs par an (30 pour une association) et tiennent une assemblée générale annuelle. Voici un bref aperçu de la longue liste des activités offertes aux membres de la communauté d'Ivanhoe :

Enseignement proprement dit :

Allemand, italien, français et russe. Littérature anglaise et mathématiques pour le baccalauréat.

Etudes libérales

Douze séances sur les peuples du passé, leur vie quotidienne et leur développement technique. Economie, arts graphiques, histoire de la musique.

Cours divers

Premiers soins aux blessés, mécanique automobile, cuisine, peinture à l'huile, poterie, travail du bois, du fer, agriculture, bridge, danses populaires, broderie, couture, yoga, préparation au ski, etc.

Activités récréatives

Orchestres à cordes, basket, rythmique, judo, etc.

Clubs

Club d'après-midi des femmes, de tennis, d'échecs, de photographie, de musique, de football, etc.

Voyages

Des voyages organisés sont fréquents (avion, train, bateau).

(...)

Les locaux scolaires à la disposition de toute la population

Neuf heures du soir : le collège est encore éclairé, la porte est ouverte, tout le monde peut entrer. On entend des cris venant de la piscine couverte. Des rires viennent du théâtre où les habitants, des mineurs de charbon, ainsi que des professeurs, jouent la comédie ; le proviseur tient le rôle principal, celui d'un exalté.

Nous continuons dans les couloirs déserts pour arriver dans une autre salle, vaste : il y a un bar où une jeune fille sert des jus de fruit, des garçons qui jouent au ping-pong. Ils ne nous regardent même pas. (...).

En 1951, le Ministère anglais de l'éducation nationale recommanda à chacun des 56 comtés d'accroître la « post-education ». Allait-on, comme en France, avec les maisons de jeunes, construire des équipements particuliers ne servant que le soir ? Les autorités élues du comté de Leicester estimèrent qu'une telle conception était ridicule. « Comment, dirent ces édiles soucieux de l'argent de leurs contribuables, nous allons édifier des locaux alors que les écoles sont vides en fin de journée, le soir, le dimanche et pendant les vacances scolaires ? Absurde ! ».

Alors que faut-il pour que les bâtiments scolaires puissent servir à d'autres que leurs usagers « normaux » ? « Peu de choses », disent les Anglais. « Les jeunes et les adultes, qui veulent suivre des cours le soir ou simplement se distraire de façon intelligente, sortent du travail à 17 h. 30. Il n'est pas convenable qu'ils soient obligés de rentrer d'abord chez eux pour manger. Le restaurant est trop cher pour la plupart d'entre eux. Nous allons donc ajouter une salle d'adultes où ils pourront se reposer, se faire chauffer du thé et y prendre un sandwich avant de se rendre dans les salles de cours ou de sport. Mais les jeunes sont bruyants. Il leur faut donc une salle distincte de celle des adultes, avec aussi sa cafeteria. Quant aux cours, conférences et activités culturelles et sportives, ils auront lieu dans les salles de classe, de sport, les ateliers, la bibliothèque de l'école ». Et voilà.

(...)

Rompre l'isolement des professeurs

Mais une telle conception n'est pas seulement inspirée par le souci de constituer rapidement un réseau très décentralisé de lieux d'éducation pour les adultes sans s'engager dans des dépenses trop lourdes. Il s'agit aussi de lutter contre l'isolement de l'école qui vit en vase clos. Ce phénomène, dénoncé dans le monde entier, ne pourrait que s'aggraver si l'on multipliait, pour répondre aux nouveaux besoins de culture et de savoir de toute la population, des organismes, les personnels et les équipements entièrement distincts de l'école.

L'isolement de l'école, c'est d'abord celui des maîtres. Venant souvent d'ailleurs, le professeur, sans relations dans le milieu local, n'a guère l'occasion de rencontrer d'autres adultes que ses collègues. Les rapports avec les parents d'élèves, s'ils n'ont lieu que pour discuter — comme c'est le cas en général — des mauvais résultats scolaires et des menaces de renvoi, sont empreints sinon d'animosité du moins d'une gêne réciproque. C'est pourquoi ils ne contribuent que bien rarement à introduire les maîtres dans la vie locale. Ceux-ci sont donc souvent condamnés, ce qui est très éprouvant, à vivre dans un monde scolaire d'enfants et de professeurs.

Le « community college » permet de briser ce cercle vicieux. Tout d'abord les enseignants peuvent bien sûr participer à toutes ces activités récréatives ou culturelles, s'enrichir en écoutant un ingénieur ou un artiste. Ils peuvent aussi connaître d'autres personnes sur le « terrain » détendu du badmington ou sur la table de bridge. De plus, ils sont associés à des hommes, à des femmes de métiers divers pour donner ces cours du soir qui nécessitent un grand nombre d'animateurs bénévoles ou rétribués. Ce genre d'activité a également l'avantage de permettre aux professeurs de changer de public, c'est-à-dire de ne pas toujours avoir à faire face à des enfants, ce qui provoque parfois une sorte de mimétisme bien connu des psychologues. « Ce dialogue libre, que réclament les « élèves » adultes, nous disait un proviseur anglais, modifie heureusement l'attitude des maîtres à l'égard des enfants, les aide à repenser leur comportement pédagogique ».

Enfin, nous ont affirmé les Britanniques, ces « community college » provoquent une plus grande participation d'habitants aux responsabilités et aux activités de leur cité. « Il faut, disait un des dirigeants du comté de Leicester, que la communauté se sente responsable, qu'elle exprime ses besoins culturels et éducatifs, et décide des moyens de les satisfaire. »

(...)

Demain, le nombre des adultes suivant des cours, participant à des activités collectives de loisir dépassera peut-être celui des écoliers et des lycéens. Quels seront alors la place et le prestige de l'école dans la nation si cette mutation se fait en dehors d'elle, en dehors de ses maîtres régnant seulement mais sans partage sur le monde des enfants et des adolescents ?

Article cité par *M. Robert*. Neuchâtel

La lecture fouillée du mois...

Le bruit se rapprochait rapidement de moi. Des branches éclataient un peu partout, on entendait frémir des buissons défoncés et le rapide piétinement d'une centaine de sabots foulait le sol. Le long du talus, de distance en distance, s'élèvent des chênes centenaires. Je n'eus que le temps de sauter sur le talus, et de me coller contre l'un de ces arbres. Dans le lit du torrent déboucha une masse sombre. Cela haletait, grognait, soufflait, BARRISSAIT même avec une sorte de hâte furieuse, d'AVIDITÉ brutale. Ils s'avançaient en colonne noire. En tête les plus gros, dos puissants, HURES lourdes. Encaissés par les bords escarpés du torrent, ils arrachaient en passant les broussailles. De leurs cuirs suants s'élevaient une odeur sauvage de crin, de boue séchée et de litière ACIDE. Ils passaient sans me voir et descendaient vers Théotime avec une IVRESSE bestiale et leur irrésistible force, pour dévaster.

Ils se dirigèrent d'abord vers la « carraire » mais, au moment d'y aboutir, ils escaladèrent le talus et se groupèrent devant les maïs. Les maïs étaient hauts, touffus. Les bêtes S'ÉGAILLÈRENT un peu, puis la colonne s'enfonça à travers les tiges bruissantes. Un long frémissement passa sur les feuilles, et l'on entendit craquer les TUYAUX et les QUENOUILLES. Les mâchoires broyaient les grains dans leurs épis ; les GROINS fouillaient furieusement au milieu des racines, mordaient au cœur de la plante et la tranchaient.*

Henri BOSCO
(Le Mas Théotime)

* La « carraire » est un chemin de terre réservé au passage des troupeaux transhumants.

Après lecture, recherche les mots en capitales dans le dictionnaire.

Compréhension.

1. De quels animaux s'agit-il ? Quelles expressions montrent qu'il ne peut être question d'autres animaux ?
2. Quels bruits marquent l'approche des animaux ?
3. Combien sont-elles, ces bêtes ?
4. Où se tient l'auteur ? MONTRE-le sur un croquis annoté.
5. Pourquoi l'auteur emploie-t-il un pronom aussi vague que « cela » (ligne 7) ?
6. Dans la liste des verbes marquant les bruits des animaux, n'y en a-t-il pas un qui soit impropre ? Lequel, et pourquoi l'auteur l'a-t-il volontairement utilisé ?
7. Pourquoi ces bêtes sentent-elles mauvais ?
8. Recherche les expressions qui montrent l'ivresse bestiale.
9. Que sont les tuyaux et les quenouilles ?
10. Quelles impressions l'auteur ressent-il devant ces bêtes ?
11. A quel fléau la force de ces animaux est-elle comparable ?

Exercices de rédaction.

1. Imite la phrase : « Je n'eus que le temps de sauter... un de ces arbres. »
   Pense à un départ tardif — une bourrasque de grêle — un cycliste imprudent.
2. Deux traits caractéristiques suffisent à décrire un animal : « En tête les plus gros, dos puissants, hures lourdes. »
   Imite cette phrase en parlant d'un pur-sang — d'une chouette — d'un renard — d'un âne ou d'autres animaux de ton choix.
3. Relis la description du passage de la harde.
   A ton tour, décris la sortie de l'école — le passage d'un peloton de cyclistes.

Vocabulaire. Un mot intéressant : IRRÉSISTIBLE.

1. Décompose ce mot. Essaie maintenant de le définir, et contrôle ta réponse à l'aide du dictionnaire.
2. Le 1er élément du mot est un préfixe, qui peut devenir, suivant le radical qui le suit : IG - IL - IN - IM.
3. Par quel adjectif exprimerais-tu alors ? (souligne le préfixe.)
   Un événement qui n'est pas attendu - pas actuel.
   Une décision qui n'est pas logique - pas juste.
   Une idée qu'on ne peut penser - qui ne peut mourir - dont le nombre ne peut être calculé, tant il est grand - qui n'est pas instruit (de « lettre») - qu'on ne peut changer (de « muer ») - qui n'est pas noble.
   Faire un choix dans les nombreux exercices proposés par A. Marthaler (Le vocabulaire vivant I), au chapitre 5 « Les animaux », pages 41 à 51.

Analyse.

Ce texte se prête particulièrement bien aux exercices d'analyse logique (2e alinéa), d'emploi des 2 temps du passé et d'accumulation des verbes.

Le texte et ses exercices (compréhension, rédaction et vocabulaire) font l'objet d'un tirage à part que l'on peut obtenir chez Charles Cornuz, instituteur, 1075 Le Chalet-à-Gobet Lausanne.

Le groupe remercie tous ceux qui leur ont adressé des vœux et de multiples marques d'encouragement. Il a reçu aussi des suggestions concernant le mode de paiement et d'affranchissement pour ceux qui reçoivent régulièrement les feuilles : après avoir bien revu le problème, il s'en tient au statu quo et prie simplement les collègues d'être ponctuels dans le règlement de leur modeste écot.

Note de la rédaction : Ce texte devait être complété par une étude scientifique (4e année) sur les sangliers. Des raisons techniques, indépendantes de notre volonté, nous ont obligé à la reporter au prochain numéro.

éducateur

Rédacteurs responsables :
Bulletin: R. HUTIN, Case postale No 3
1211 Genève 2, Cornavin
Educateur: J.-P. ROCHAT, Direction des écoles primaires, 1820 Montreux, tél. (021) 62 36 11

Administration, abonnements et annonces :
IMPRIMERIE CORBAZ S. A., 1820, Montreux,
Avenue des Planches 22, tél. (021) 62 47 62
Chèques postaux 18-379.

Prix de l'abonnement annuel :
SUISSE Fr. 21.– ; ÉTRANGER Fr. 25.–

Documentation géographique et exploitation de l'actualité

La misère dans le Sud italien

« Il y a entre le Tibre et la mer Ionienne dix millions de personnes qui vivent dans des conditions à peine humaines. Nous sommes habitués, hélas, au drame de la misère et de la peine des hommes... Mais une misère comme celle que j'ai connue dans tant de villages de la Basilicate, de la Calabre, de la Sardaigne, de la Sicile, je n'avais pas idée qu'elle pût exister, si globalement, si massivement pour tout un peuple... Qui n'a pas vécu dans un village de Calabre en hiver ne sait pas ce que c'est que d'avoir froid. Le vent souffle glacé des hauteurs de l'Apennin ou de la Sila. Les fenêtres, petites pour s'opposer au soleil de juillet, laissent à peine entrer le soleil en février. Il n'y a ni poêle, ni cheminée, à peine le soir à la veillée, dans une casserole de cuivre grande comme un sucrier, quelques morceaux de charbon de bois rougis au-dessus desquels on passe les mains pour les empêcher de geler... A ces gens de San Nicolà manque à peu près tout. Dans la boue glacée des rues, les enfants marchent pieds nus. Sur la place du village, en face de l'église espagnole parée comme une châsse, les hommes restent, enveloppés dans une sorte de châle-couverture, des journées entières... Il y a des mois, des années qu'ils attendent. Ils attendent le cultivateur qui viendra pour quelques centaines de lires les louer pour piocher son champ, ou, plus tard, pour la moisson ou les vendanges. Ce sont les « braccianti », la masse des paysans du Mezzogiorno, à qui manquent la terre et le travail, l'organisation et l'instruction. En Calabre et en Sicile, la terre est aux mains des féodaux, les barons qui habitent Rome, San Remo, Nice ou Paris, et laissent le soin d'administrer leurs immenses propriétés à des gérants qui les distribuent, selon les régions, à des fermiers et à des métayers... Ce mode d'appropriation et d'exploitation n'est certainement pas favorable au rendement des terres. Si on considère d'autre part qu'elles sont d'une qualité médiocre, que les moyens de culture sont des plus primitifs, que les forces de la population ont été diminuées depuis des siècles par la malaria, que dans de nombreux villages, à peine 30 % de la population possède des connaissances élémentaires de la lecture ou de l'écriture, on trouvera que la dénomination officiellement utilisée de « aree depresse », « régions déprimées » n'est qu'une expression affaiblie de la réalité. Ce pays de montagne, ravagé par l'érosion, accablé par la sécheresse, pourrait assurer une existence peu brillante à une population clairsemée. Au lieu de cela dix personnes vivent sur deux hectares de terrain caillouteux et se partagent la maigre récolte de trois oliviers. Cette terre ingrate, rocailleuse, est aussi peuplée que le delta du Nil. »

Paul Léchat - « Italie » (Seuil, 1959).

Revenu annuel par habitant :
En 1964, revenu annuel net par habitant :
Midi : 287 500 lires (2100 francs environ)
Nord : 520 300 lires (3650 francs environ)

Nombre de voitures de tourisme :
Midi : 912 919 voitures (1 pour 21 hab.)
Nord : 3 718 910 voitures (1 pour 9 hab.)

Criminalité (homicides ou attentats criminels)
Midi : 8 pour 10 000 hab.
Nord : 3 pour 10 000 hab.

Jouets sadiques

Lu, dans « Le Monde » (17 décembre 1967), sous la signature de Michel Legris :

« Certaines boutiques proposent, venues d'Amérique, des guillotines en modèle réduit, munies d'un condamné allongé sur la planche. En déclenchant le couperet, on fait tomber une tête sanguinolente dans un panier d'osier. « Je n'en ai plus... J'en ai déjà vendu une quinzaine depuis deux semaines », constate le commerçant installé dans une rue paisible du seizième arrondissement. Sa clientèle ? Des jeunes, à partir de l'âge de quatorze ans, qui enlèvent ces jouets (coût : 18 F) comme des petits pains. A quoi bon, pensera-t-on, avoir interdit en France la publicité des exécutions ? Et pourtant ce n'est pas sans raison, puisqu'on a constaté qu'elles révélaient et excitaient des instincts morbides dans l'assistance. Et l'on n'ignore pas non plus la fascination que la guillotine exerçait sur l'imagination d'un Lacenaire qui, dès son plus jeune âge, rêvait d'« épouser la veuve »... Il est vrai que les fabricants de la « miniguillotine » ont trouvé un prodigieux alibi. Il faut monter soi-même les bois et les peindre. Un jouet éducatif, en quelque sorte...

» Ces habiles marchands ne s'en sont pas tenus là. Ils vendeent aussi, outre King-Kong et Dracula, des machines à supplices. L'une présente un homme écartelé sur un échafaud ; une chaîne entoure le nez. Un déclic provoque la torsion, tandis qu'une poire simule les gémissements et les cris de douleur. Une autre montre une sorte de gnome, le cou pris dans une espèce de carcan, le dos courbé. Un dispositif meut un paquet de verges qui s'abattent rythmiquement sur les fesses du condamné. C'est 30 F.

» Jouets violents ! Jouets sadiques. Les seconds marquent un nouveau degré dans l'escalade ou, pour mieux dire, dans la dégringolade ».

Quel commentaire ajouter à cette nouvelle manifestation de la contre-éducation mercantile ? S'indigner, protester ? Bien sûr, si cela sert encore à quelque chose dans ce monde déboussolé. Et puis réclamer, encore et encore, des places de jeux, des centres de loisirs, des animateurs de jeunesse. Pour remonter à la source, il faut nager à contre-courant.

Vérités d'hier - Vérités d'aujourd'hui

(Citations recueillies par V. G.)

Comme un cheval qu'on ne dompte point devient fougueux, ainsi l'enfant à qui on laisse tout faire devient rebelle.

Sentence tirée de l'« Ecclésiastie »

Un enfant ne doit ni commander ni être obéi à tout propos, comme le sont les enfants gâtés ; mais il ne faut pas non plus qu'il soit asservi comme un esclave et qu'il ait peur d'avoir une idée.

Lacordaire (1802-1861)

La classe à la montagne **Astronomie**

QUELLE HEURE EST-IL A...

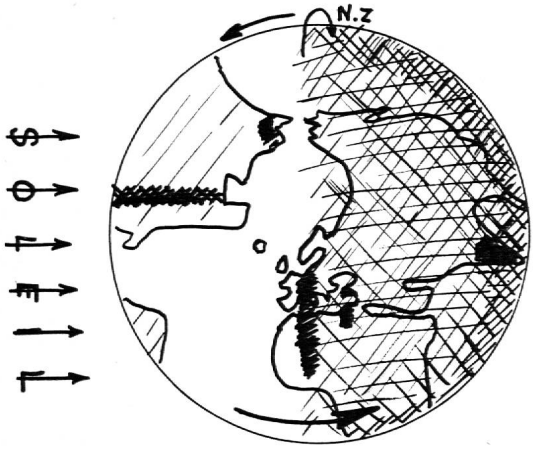

Rédaction d'élève :

En redescendant le soir, dans le train, nous eûmes le privilège d'observer le coucher du soleil. L'Est était déjà tout sombre et nous pensâmes que les Turcs, les Bulgares, les Egyptiens étaient en train de se coucher. Que, plus loin, les Hindous dormaient à poings fermés. Au Sud les Africains, comme nous, admiraient le coucher du soleil sur le Sahara, sur la savane ou sur la forêt vierge. A l'Ouest, au contraire, les Islandais faisaient les quatre heures, les Américains dînaient à la cantine, les Esquimaux de l'Alaska prenaient leurs dix heures, et tout à l'opposé de la Terre, aux antipodes, les Nouveaux-Zélandais admiraient le lever du jour !

SOLEIL — TERRE — LUNE

Leçon d'une heure, sans les calculs.
Marche à suivre :

1. Condition sine qua non à cette leçon : avoir OBSERVÉ LA LUNE un soir, avec des jumelles. Avoir discuté devant elle !
   Pour une bonne observation, il faut absolument immobiliser les jumelles. Le plus simple est de s'appuyer contre un volet ou un angle de mur. Le plus prudent est de les monter sur un support (croquis).
2. JOUER LA SCÈNE. Un garçon fixe, ou une lampe = Soleil. Deux autres mobiles = Terre qui tourne sur elle-même et autour du Soleil, et Lune qui en tournant fixe continuellement la Terre du regard !
3. Faire préparer le dessin sur page double, sans les cotes. Une couleur pour ce qui intéresse le Soleil, une autre pour la Lune.
4. Compléter le dessin par les inscriptions, et faire retrouver ou rechercher les distances dans nos documents. Poser des questions, discuter.
5. Premier texte : « La Terre met... heures... ». Faire calculer sur une troisième page.

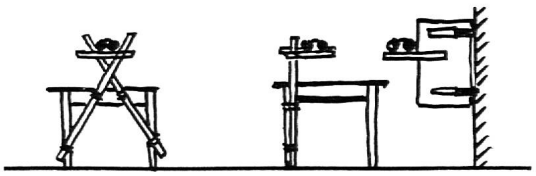

SOLEIL — TERRE — LUNE

La Terre met . . . . heures pour faire un tour de Soleil.
Cela représente . . . . km.
La Terre fait donc . . . . km. à l'heure.

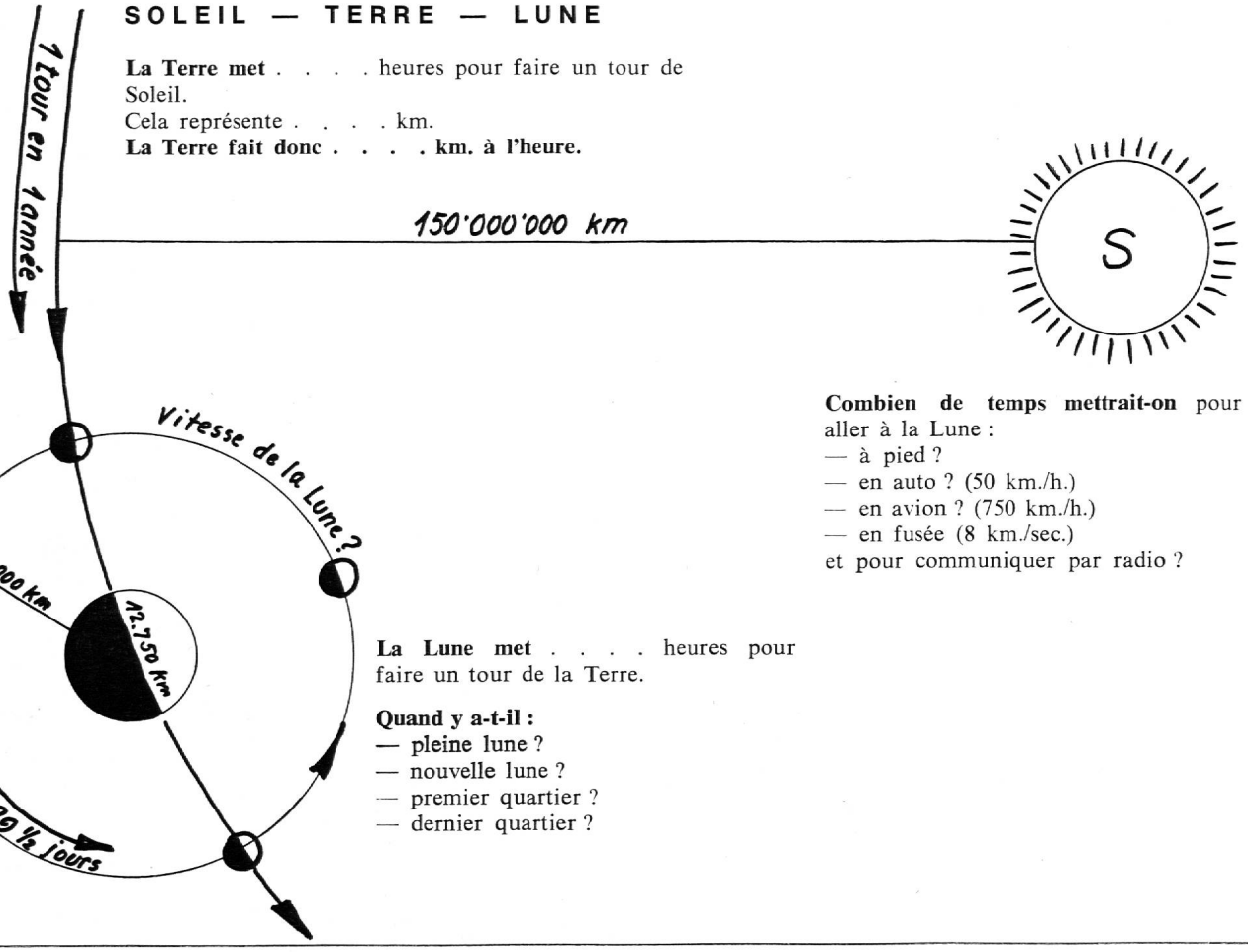

Combien de temps mettrait-on pour aller à la Lune :
— à pied ?
— en auto ? (50 km./h.)
— en avion ? (750 km./h.)
— en fusée (8 km./sec.)
et pour communiquer par radio ?

La Lune met . . . . heures pour faire un tour de la Terre.

Quand y a-t-il :
— pleine lune ?
— nouvelle lune ?
— premier quartier ?
— dernier quartier ?

La classe à la montagne **Astronomie-physique**

POURQUOI, HIER SOIR, AVONS-NOUS VU LE SOLEIL TOUT ROUGE ?

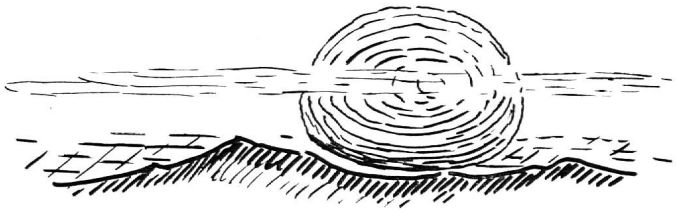

(Quand le soleil commence à rougir, préparer les crayons de couleurs, prendre une feuille et y dessiner déjà la ligne d'horizon. Quand il est bien rouge, qu'on peut le fixer, faire mettre les couleurs en commençant par le haut, par les plus pâles, le bleu et le vert. Marquer les bancs de nuages ou de brumes. Observer comment ils traversent et déforment le soleil.)

Texte :

Au moment du couchant, les rayons du soleil traversent une très grande épaisseur d'air. Les rayons verts et bleus sont arrêtés et éparpillés, diffusés. Seuls les rayons oranges et rouges, de grande longueur d'ondes, sont capables de traverser jusqu'à nous l'épaisse et dense couche d'air qui s'étale sur l'horizon.

La classe à la montagne **Astronomie-physique**

POURQUOI, HIER SOIR, AVONS-NOUS VU LE SOLEIL ÉCRASÉ ?

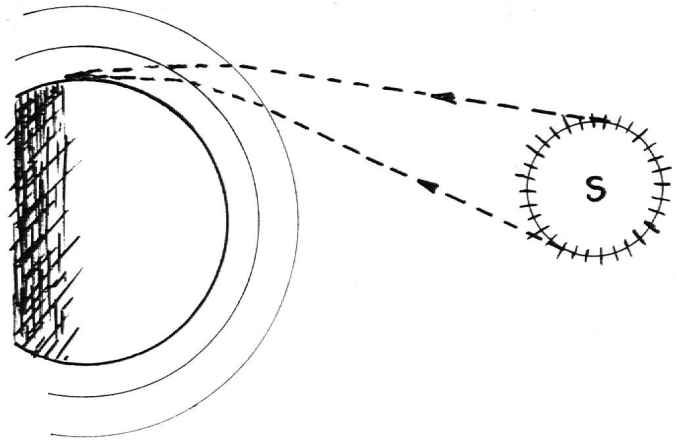

En entrant dans notre atmosphère, la lumière est réfractée (déviée). Mais, par suite de la largeur « verticale » du soleil, l'effet de réfraction est plus accentué pour le bord inférieur (plus voisin de l'horizon) dont les rayons arrivent plus obliquement. Les rayons du haut arrivent en ligne plus droite, ils sont donc moins réfractés.

C'est pourquoi nous voyons le haut plus rond, plus juste que le bas qui paraît écrasé.

P.-S. : La réfraction est telle que tout le soleil a déjà disparu quand nous le voyons encore ! Il est plus bas de sa propre largeur. — Quand il attaque l'horizon, depuis combien de temps a-t-il réellement disparu ?

L'école à la montagne

NOUVELLE LUNE. Hier soir un mince croissant brillait.

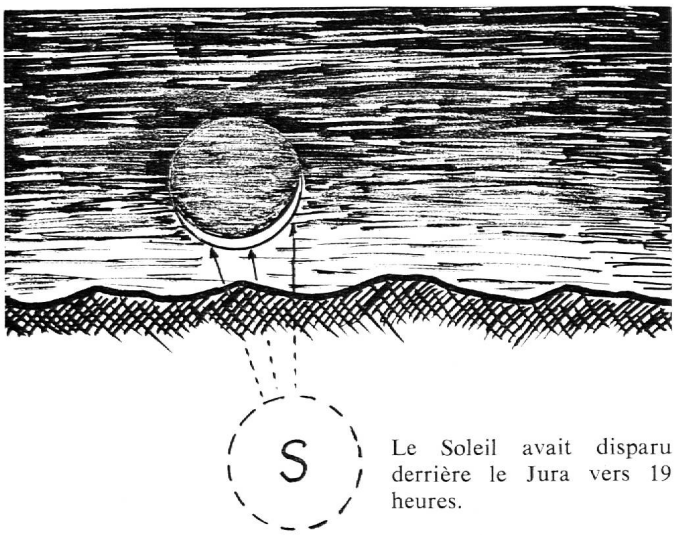

Le Soleil avait disparu derrière le Jura vers 19 heures.

VUE DU CHALET VERS 19 H. 45

Tout le monde était étonné : on voyait non seulement un mince croissant, mais encore toute la Lune en gris-blanc, sur le ciel commençant à s'assombrir. Comment cela était-il possible ?

Le maître nous laissa réfléchir... puis il nous dit :

« Vous connaissez le clair de lune ?

— Qu'est-ce ?

— Alors vous pouvez comprendre, cherchez ! ».

Dans la moitié de la Lune qui nous regardait, nous distinguions deux parties :

1. Le croissant éclairé par le Soleil, très brillant, et très mince parce que la Lune est basse. (Expérience avec une balle et une lampe de poche cachée).
2. Le reste de la Lune, un peu argenté mais très net.

Côté « clair de terre » on y voit la Terre qui renvoie la lumière solaire ; mais le Soleil ne l'éclaire pas.

Côté « nuit complète » on n'y voit : ni le Soleil ni la Terre

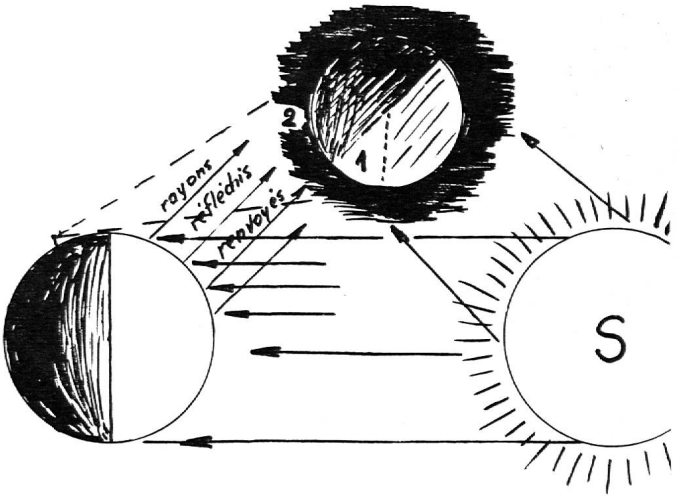

bibliographie

Le Temps est mort, d'Anne Perrier [1]

« Une telle perfection me semble absolument surprenante. L'extrême décantation et simplicité du langage — simplicité qui est au cœur de la pensée — son impondérabilité, son innocence, et aussi l'équilibre intérieur qui confère au poème une extraordinaire évidence, obligeront le lecteur à placer très haut ce dernier recueil d'Anne Perrier » (Marcel Raymond, *Gazette de Lausanne*).

Partageant sans réserve l'admiration de ce critique, nous ne saurions mieux rendre hommage à la fine délicatesse de l'auteur qu'en transcrivant pour vous deux de ces très brefs poèmes, frémissant de vie intérieure.

L'espalier s'est couvert de miel
Et la guêpe titube
Voici la vigne
Aux portes du pressoir
Toute la saison mûre
Eclate dans ta main
Moi seule je reste verte
* * *
Lentement
Comme on forme une fleur
Apprends-moi
Les trois humbles voyelles
Du oui

[1] 10e volume de la collection poétique d'écrivains romands. Payot, Lausanne 1967, Fr. 6.50.

« Requiem » de Gustave Roud

Œuvre brève, frémissante, hymne d'une délicatesse très pure au souvenir d'une mère, tel apparaît ce « Requiem » du fin poète joratois [1]. Gustave Roud, qui fête cette année son 70e anniversaire, a été honoré il y a quelques mois du prix de la Ville de Lausanne pour l'ensemble de son œuvre. Comme on comprend cet hommage, comme on s'y associe en tournant lentement ces pages, qui poignent au plus intime de l'être :

Cette demeure que je n'ai plus la force d'assumer s'enlise dans les herbes mauvaises, sournoisement, les pierres des murailles descellées, une mousse aveugle sur chaque tuile, au cœur du jardin qui s'ensauvage sans retour... Une à une, les plantes usées s'effondrent sous l'ortie et le chardon ; la clématite mauve est morte. Ah ! que tu ne saches rien de cette agonie. Comment pourrons-nous vivre dans un ici *qui ne ressemble plus ?*

O notre désarroi ! Comme une gerbe, son lien rompu, cesse d'être gerbe et se nie en chacun de ses épis épars, ce lien défait retombe à l'incertain et nous attire avec lui dans son vertige.

L'espace lui-même n'est plus sûr.

Le soir, l'automne, les souvenirs enfuis sans retour, mais aussi la paix qui lentement revient, l'acceptation, l'ineffable des retrouvailles. Requiem.

O mère, écoute : il n'y a plus d'ailleurs.

[1] Collection poétique des écrivains romands. Editions Payot, Lausanne, 1967.

Le dernier livre de S. Corinna Bille

L'amour, la mort... Les pauvres n'ont que cela. C'est de cela aussi que sont faits les beaux livres, tel **Entre Hiver et Printemps** qui vient de paraître *.

L'art de Corinna Bille est un art discret, qui peut se permettre de toucher au tragique sans nous éclabousser de pathétique. Car le pathétique est un luxe de riches, et le malheur, quand il fond sur les pauvres, les foudroie ; et ceux-ci n'ont plus alors que leur résignation muette.

Le Valais constitue le cadre de ces nouvelles ; non point le Valais des touristes, mais celui, immuable, hors du temps, des hameaux perdus et des grandes solitudes. C'est pourquoi, sous la plume de Corinna Bille, les phrases coulent lentes et régulières, rythmées sur le pas un peu lourd des montagnards. Et quand elles parlent d'amour, elles font jaillir une sensualité forte et sereine, à la mesure de ces hommes et de ces femmes faits aux rigueurs du soleil et de l'hiver.

La poésie qui se dégage de ce livre est celle des humbles ; elle est sans prétention ni emphase, devant peu aux mots, et bien davantage au regard que l'auteur porte sur les êtres et les choses ; un regard tendre, qui sauve tout le monde, même les ivrognes. Et quand il arrive à Corinna Bille de sourire de ses personnages, c'est encore de compassion qu'elle sourit.

H. S.

[1] Corinna Bille : *Entre Hiver et Printemps*. Sept nouvelles. 64 pages. Prix Fr. 6.50. Collection poétique d'écrivains romands. Editions Payot, Lausanne.

Feuillets de Poésie, 3e cahier

Editions Perret-Gentil, Genève

L'objet de cette plaquette de 48 pages n'est pas d'illustrer une théorie poétique, les œuvres d'une tendance ou d'une chapelle. Il est de grouper des poèmes ou des écrits poétiques émanant de tous les horizons littéraires, de l'écrivain de renom aussi bien que du débutant mal connu. Son mérite est de révéler de jeunes poètes à la recherche de leur personnalité comme des auteurs dont l'âge et la personnalité se reflètent dans leurs œuvres. Voici, par ordre alphabétique, les poètes s'exprimant dans le présent cahier :

Artémis Calame, Genève ; André Durussel, Moudon ; Emile-J. Jaccoud, Genève ; Gérald L'Eplattenier, Les Hauts-Geneveys ; Alphonse Mex, Aigle ; Benedetto-F. Pino, Thonon ; Gladys Theodoloz, Genève.

Chez le même éditeur

Cent Sonnets de Shakespeare

Traduits en vers français par Igor Astrow

C'est dans les Sonnets que Shakespeare nous a livré la clé avec laquelle il a ouvert son cœur, a dit un Anglais célèbre. Tout amateur épris de l'auteur d'Othello prendra plaisir à goûter cette poésie qu'il n'est pas facile au profane de saisir dans l'archaïque anglais de l'original.

Calcul mental (degré supérieur)

Fiches de complément pour élèves avancés **3e série**

Calcul mental 7

1. La largeur d'un terrain rectangulaire est les $^5/_7$ de la longueur. La surface est de 560 m². Quel est le périmètre ?

2. Deux terrains ont l'un et l'autre une surface de 6 400 m². Le 1er est carré ; le 2e est un rectangle 4 fois plus long que large. Différence des périmètres ?

3. Je dois contourner une forêt. A un moment, je constate que le bout restant contient 7 fois le bout déjà fait. Je parcours encore 1 540 m., et je vois alors que le bout déjà fait est les $^2/_3$ de ce qui reste. Contour de la forêt ?

4. Un capitaliste possède 400 000 fr. dont une partie est au $4\,^1/_2$ %, le reste au 5 %. Son revenu annuel est de 19 500 fr. Parties ?

Calcul mental 8

1. On a 250 kg. d'eau salée dont le sel constitue le 3 %. Combien faut-il laisser évaporer d'eau pour que le sel constitue le 15 % ?

2. Un train part de Lausanne à 11 h. et arrive à Puidoux à 11 h. 24. Un autre train part de Puidoux à 11 h. et arrive à Lausanne à 11 h. 30. A quelle heure, et à quelle distance de Lausanne se sont-ils croisés, s'il y a 20 km. de Lausanne à Puidoux ?

3. Si, dans un terrain rectangulaire, on laisse de côté une longueur, on a 59 m. ; si c'est une largeur qu'on néglige, le total est de 82 m. Longueur et largeur ?

4. Dans une société, on paie 0,20 fr. d'amende pour la 1re absence non justifiée, 0,40 fr. pour la 2e, 0,60 fr. pour la 3e, etc. Combien paiera-t-on pour 9 absences ?

Calcul mental 9

1. On paie Fr. 37,70 pour 7 bouteilles de blanc et 4 bouteilles de rouge, et Fr. 27,80 pour 4 bouteilles de blanc et 4 de rouge. Prix de chaque bouteille ?

2. Dans une soirée, il y a des billets à 2 fr. et à 5 fr. Il y a eu 23 billets à 2 fr. de plus que les billets à 5 fr. Recette totale 221 fr. Billets de chaque espèce ?

3. Deux propriéaires ont l'un 79 a. de terrain, l'autre 61. Ayant vendu chacun le même nombre d'ares, il reste au 1er le triple de ce qui reste au 2e. Combien ont-ils vendu d'ares chacun ?

4. J'ai 2 nombres décimaux. Si je déplace la virgule du 1er d'un rang vers la droite et celle du 2e d'un rang vers la gauche, ils sont égaux. Différence : 1,98. Quels sont-ils ?

RÉPONSES

Fiches 7-9

Fiche 7

1. 96 m.
2. 80 m.
3. 5 600 m.
4. 100 000 et 300 000.

Fiche 8

1. 200 kg.
2. 11 h. 13 min. 20 sec. ; $11\,^1/_9$ km.
3. 35 m. et 12 m.
4. 9 fr.

Fiche 9

1. 3,30 ; 3,65.
2. 48, 25.
3. 52 ares.
4. 2, 0,02.

13e Prix littéraire de l'œuvre suisse des lectures pour la jeunesse

Année 1968

Le comité romand de l'OSL, soucieux d'obtenir des textes de valeur, organise, grâce à l'appui financier d'un mécène lausannois, un nouveau « Prix littéraire » offert à tout écrivain de langue française.

Conditions du concours

1. Les textes présentés doivent être inédits.
2. Le choix du sujet est libre : aventures, voyages, histoire, fantaisie... Néanmoins chaque récit visera à laisser à l'enfant un souvenir bienfaisant et lumineux. Aucune allusion à des pratiques ténébreuses, spirites et autres ne sera acceptée, même dans les contes de fée. Les valeurs éducatives et littéraires entrent en ligne de compte dans les appréciations du jury.
3. Les manuscrits auront de 800 à 900 lignes dactylographiées, format commercial (200 à 300 lignes pour manuscrits à l'intention des tout petits.)
4. Les envois seront anonymes, accompagnés d'une devise reproduite sur une enveloppe fermée contenant le nom et l'adresse de l'auteur.
5. Les textes seront adressés en trois exemplaires à F. Rostan, chemin de Bellevue 30, Lausanne (Suisse) **avant le 30 juin 1968.**
6. Le jury, présidé par M. Maurice Zermatten, homme de lettres, jugera sans appel.
7. Il sera décerné trois prix aux auteurs des meilleurs textes jugés dignes d'être publiés, soit :

   a) un premier prix de 700 francs

   b) un deuxième prix de 600 francs

   c) un troisième prix de 500 francs.
8. Les manuscrits primés deviennent propriété exclusive de l'OSL et seront publiés en édition illustrée par les soins du secrétariat central.
9. Les textes non retenus seront retournés à leur auteur.
10. Les écrivains participant à ce concours littéraire s'engagent à accepter les conditions ci-dessus.

Lausanne, janvier 1968.

Le président du comité romand de l'OSL
Fr. Rostan

FABRIQUE D'HORLOGERIE DE FONTAINEMELON S.A.

OFFRE GRACIEUSEMENT :

horaires de classe, format A6. Prière d'en faire la demande au bureau administratif de l'entreprise, tél. (038) 7 22 22.

CINÉMA

A vendre projecteurs de démonstration, sous garantie, MICRON XXV, Fr. 1500.—. ; BELL & HOWELL automatique, 16 mm sonore, Fr. 3.000.—. Occasions uniques ! Tél (032) 2 84 67 (repas) ou s'adresser au bureau du Journal.

A NEUCHATEL, rue St-Honoré 5

Reymond

La librairie sympathique où l'on bouquine avec plaisir

assurance scolaire neuchâteloise

Chaque automne, le corps enseignant distribue aux élèves des deux premières classes primaires le matériel de l'ASSURANCE SCOLAIRE NEUCHATELOISE, œuvre éducative d'assurance et de prévoyance mise sur pied par la

Caisse cantonale d'assurance populaire

avec l'appui de l'Etat de Neuchâtel.

Calcul mental (degré supérieur)

Fiches de complément pour élèves avancés **4e série**

Calcul mental 10

1. La mesure d'une distance en hm. surpasse de 432 cette mesure en km. Nombre de km. ?

2. Un étang rectangulaire est entouré d'un promenoir de 5 m. de large. La barrière qui entoure le promenoir est un rectangle dont la longueur est double de la largeur et dont le périmètre mesure 1,92 hm. Surface de l'étang ?

3. Partager 7 920 fr. entre A et B, de façon que la part de A soit les $^3/_8$ de celle de B.

4. On ouvre 2 robinets pour remplir un bassin. Le 1er le remplit seul en 1 h. $^3/_5$. Le 2e le remplit seul en 2 h. $^1/_4$. Combien mettent-ils d'heures en débitant ensemble ?

Calcul mental 11

1. Partager Fr. 158,90 en 2 parts, de manière que la 1re surpasse de Fr. 17,50 les $^3/_4$ de la 2e.

2. J'ai 3 champs. Le 2e a une superficie égale à celle du 1er et à celle du 3e réunis ; le 1er a une superficie égale à la moitié des 2 autres. Le 2e a 8 ha. de plus que le 3e. Superficie de chacun ?

3. Une balle élastique rebondit à une hauteur égale aux $^3/_5$ de la hauteur de chute. Après 3 chutes, la balle est remontée à une hauteur de 4,9 m. inférieure à la hauteur primitive de chute. Quelle était celle-ci ?

4. Le nombre qui mesure, en cm^2, la surface totale d'un cube est les $^3/_8$ du nombre qui mesure le volume en cm^3. Calculer l'arête.

Calcul mental 12

1. 3 sacs contiennent en tout 223 kg. de café. Si l'on remettait 13 kg. dans le 2e sac et 25 kg. dans le 3e, ils seraient égaux. Contenance de chacun ?

2. J'ai acheté 3 livres au prix total de Fr. 32,50. Le 2e a coûté le triple du 1er et le 3e le triple du 2e. Prix de chacun ?

3. Vevey et Montreux ont ensemble 43 000 habitants, Montreux et Villeneuve ont ensemble 28 000 habitants, Villeneuve et Vevey 21 000 habitants. Population de chaque localité ?

4. Un quartier-maître a besoin de 5 040 kg. de pain. Une 1re boulangerie pourrait les livrer en 20 h. ; une 2e fournit 336 kg. par heure. Il y en a une 3e, et les 3 ensemble mettraient 5 h. pour effectuer la livraison complète. Combien mettra la 3e si elle travaille seule ?

RÉPONSES

Fiches 10-12

Fiche 10

1. 48 km.
2. 1 188 m^2.
3. 2 160, 5 760.
4. $^{72}/_{77}$ h.

Fiche 11

1. 78,10 ; 80,80.
2. 8 ; 12 ; 4.
3. 6,25 m.
4. 16 cm.

Fiche 12

1. 87, 74 et 62.
2. 2,50, 7,50, 22,50.
3. Vevey : 18 000 ; Montreux : 25 000 ; Villeneuve : 3 000.
4. 12 h.

Pour vos laboratoires

une batterie de confiance

ELECTRONA DURAL

à plaques tubulaires doubles

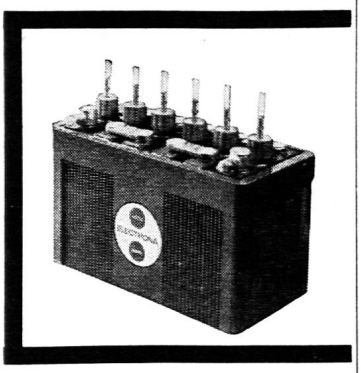

la batterie moderne de construction plus robuste, de long service et de meilleur rendement, mais de volume et de poids minimes
4 années de garantie

Demandez notre documentation !

ELECTRONA S. A.
Fabrique d'accumulateurs
2017 BOUDRY NE
Tél. (038) 6 42 46

ELECTRONA

CARAN D'ACHE

« Gouache »
CARAN D'ACHE

Couleurs couvrantes d'une luminosité incomparable. Mélange très facile !

Etui de 15 couleurs **11.15**
Etui de 8 couleurs **5.25 et 6.45**

Gouache en tubes. Etui de 15 couleurs **14.25**

école pédagogique privée

Floriana

Direction E. Piotet Tél. 24 14 27
Pontaise 15, Lausanne

- Formation de **gouvernantes d'enfants, jardinières d'enfants** et **d'institutrices privées**
- **Préparation au diplôme intercantonal de français**

La directrice reçoit tous les jours de 11 h. à midi (sauf samedi) ou sur rendez-vous.

La bonne adresse pour vos meubles

Choix de 200 mobiliers du simple au luxe

1000 meubles divers

AU COMPTANT 5 % DE RABAIS

Les paiements facilités par les mensualités depuis 15 fr. par mois

Deux assurances de bonne compagnie

Mutuelle Vaudoise Accidents

Vaudoise Vie

La Mutuelle Vaudoise Accidents a passé des contrats de faveur avec la Société pédagogique vaudoise, l'Union du corps enseignant secondaire genevois et l'Union des instituteurs genevois

Rabais sur les assurances accidents

6 Bibliothèque Nationale Suisse 3000 BERNE

J. A.
1820 Montreux 1

Imprimerie Corbaz S.A. Montreux